

Politique, Civique

Redire ce qu'on a dit cent fois, parce que les nouveaux venus au comité de quartier le demandent (certains) et d'autres ailleurs (qui seront obligés de lire notre bulletin, tant mieux). Parce que ça n'a pas toujours été bien dit, la preuve ça n'a pas été bien entendu. Et nous le ré-expliquer à nous-mêmes. Parce que, parfois, me semble qu'on est bizarre, à Arnaud Ben. Comment se fait-il que personne ne voit les choses comme nous ? Rappelez-vous les dernières élections municipales : que ce soit les journalistes ou les extrêmes ou les alternatifs (verts, Motivé-e-s, ...), que ce soit les journalistes ou les intellectuels locaux ou nationaux, célèbres ou obscurs, personne nulle part n'a semblé savoir ce qu'était le civique, comme nous l'entendons ici, alors que tout le monde parlait de cette fameuse « démocratie participative » dont nous trouvons le concept bien flou. Et le reste à l'avenant. Tout ce qui leur semblait clair me semblait confus, et vice-versa. Sommes-nous idiots ou pionniers, voilà la question.

Politique : politicienne, partisane, partidaire ?

Quand on dit « politique politicienne », il me semble qu'on veut parler, péjorativement, des mauvais côtés du métier politique : recherche des places, intérêt personnel ou de parti mis au dessus de l'intérêt général, et sordides tractations subséquentes. Ce qu'en occitan (ou francitan) on appelle « politcaïlle, politcaïllerie ». Mais toute politique a, forcément, son côté « politicien ». Politique « partisane » exprime clairement que l'intérêt du parti est mis, là, au-dessus de l'intérêt général. « Partidaire » (ce terme nous a été appris par le Portugal, lors de la Révolution des oeillettes de 1974) dit la même chose.

Politique et cité

On entend souvent, lors de débats, des gens rappeler l'étymologie grecque de politique. Et de nous dire « la politique, c'est les affaires de la cité », opposant ça à la politique politicienne ou partisane. J'avoue que je n'ai jamais rien compris à cette opposition, et à l'intérêt de ce rappel rituel à l'étymologie. Ça fait savant ?

Par ailleurs, je pense que l'étymologie, là, couvre une erreur. Car la Cité, en grec, c'est une nation, un Etat, et non pas la ville d'aujourd'hui.

Il faudra demander des explications au prochain intervenant qui nous fera le coup de la *polis* (on n'attendra pas longtemps) et en profiter pour creuser la question.

Politique et comité de quartier

Que disons-nous quand nous disons que le comité de quartier est une instance civique, et ne fait pas de politique ?

1) Les gens qui composent le comité de quartier ne se réunissent pas en vertu d'une appartenance politique partisane commune, ou pour débattre des problèmes politiques de la ville (hormis ceux qui ont des conséquences dans leur quartier, j'y reviendrai), de la région, de l'Etat ou internationaux.

2) Quand nous disons « le comité de quartier ne fait pas de politique » d'abord c'est normatif, ça veut dire « on ne doit pas faire de politique au comité de quartier » et ensuite ça veut dire :

a) qu'on doit laisser au vestiaire les appartenances politiques, les débats partisans ;

b) qu'on doit se centrer, justement, sur les affaires propres au quartier, qui concernent tout le monde, pour chercher des solutions concrètes que n'importe quelle municipalité doit/peut mettre en œuvre quelle que soit sa couleur, qui ne demandent donc pas un changement politique pour être traitées, ou que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes.

3) Ces problèmes « politiques » qui ont des conséquences dans le quartier, les membres du comité ne sont pas là pour les gérer ni administrativement ni financièrement, ils n'ont aucune légitimité pour ce faire, ils ne sont ni élus ni employés des élus, ils ne représentent qu'eux-mêmes, sur une base volontaire et bénévole (militante).

4) Les militants du comité de quartier se rassemblent sur la seule base de leur intérêt direct pour les affaires du quartier, parce qu'ils y vivent ou/et qu'ils y travaillent ou qu'ils le fréquentent régulièrement pour telle ou telle raison, ou qu'ils y ont des investissements (propriétaires d'immeubles, d'appartements, de commerces...).

5) Le comité de quartier est le seul lieu de confrontation systématique des idées concernant l'organisation de la vie publique (pour un espace limité) qui :

- ne réunit pas des gens ayant a priori des idéologies communes (ce qui se passe pour les partis, les mouvements, les associations, ...) ou des intérêts corporatifs communs (syndicats, union de co-propriétaires) ;

- les réunit en vue de résultats concrets (ce que ne fait pas la famille, ou le bistrot, où il peut y avoir ce genre de rencontres).

Du fait que les gens y viennent sur la seule base de leur voisinage :

- les horizons divers, les idéologies différentes y sont représentés (en principe, parfois moins en pratique) ;

- ils n'y sont pas représentés pour s'exprimer en tant que tels mais pour s'accorder dans l'action et la réalisation d'objectifs limités. Les problèmes qu'ils examinent/veulent résoudre sont souvent des problèmes soit oubliables par les partis, les élus (parce qu'ils sont jugés trop peu importants) soit tels que les élus ne peuvent ni les voir ni les comprendre ni les traiter parce qu'ils demandent, pour ce faire, une connaissance extrêmement fine du contexte ; parce qu'ils demandent à la fois l'abandon complet des clichés a priori, des réponses élaborées ailleurs voire la ré-invention de principes (éthiques, politiques) qui semblent bien établis (en outre, ces problèmes changent sans cesse, et il faut suivre ces changements) ; parce qu'enfin ils exigent que les gens s'accordent les uns aux autres. Ce qui n'est possible que pour des objectifs limités, concrets, et ce qui fait souvent voler en éclats les restes d'idéologie a priori non rangés au vestiaire.

Tout cela fait que le comité de quartier :

- est un lieu privilégié d'apprentissage de l'écoute et du débat. Donc d'un aspect important de la vie démocratique ;

- de la fréquentation à la fois intellectuelle et pratique d'idées venant parfois des horizons les plus opposés à ses horizons propres ;

- de la limitation de la spéculation intellectuelle/politique et de ses corollaires (utopismes, extrémismes, mysticismes, manipulations...).

Citoyenneté, civique

Chaque fois que nous parlons de « civique », on n'a même pas fini sa phrase que beaucoup de gens ont déjà entendu « citoyen, citoyenneté ». C'est la mode. Tout est citoyen. « Entreprise citoyenne » (qu'on m'explique ce que ça veut dire !), « économie citoyenne » (?), « politique citoyenne » (?), « culture citoyenne » (?), etc.

Ça fait des années que ça dure, et j'ai jamais compris ce que ça voulait dire. Ce que ça faisait, j'ai compris : cacher la misère d'une conception de la démocratie, cacher le civique, cacher le politique.

Deux débats très récents sur ce sujet : aux journées Castan, en décembre, avec Martine Boudet. La caricature. M'interrompant quand je parlais du civique, pour arguer de la citoyenneté. Encore plus récemment, au comité de quartier, avec Thierry Suaud, élu socialiste du canton, venu avec des camarades de sa section pour écouter le comité de quartier (mais lui s'est montré à l'écoute, justement, et après m'avoir laissé expliquer ce que j'explique ici, a reconnu avoir appris quelque chose qu'il n'avait jamais entendu dans le monde politique. Nul doute que cette notion de « civique » va, par lui, remonter aux instances nationales. On verra si c'est bien repris ou déformé. Ceci dit, je donne pas trois ans pour qu'un sociologue écrive un livre là-dessus).

La citoyenneté est de l'ordre du politique. On est citoyen français. « Citoyen toulousain », moins politique (mais il y a les élections municipales) et plus culturel. Et on ne dit pas « citoyen haut-garonnais » ou « citoyen midi-pyrénéen » malgré les élections et les lois. Par ailleurs, on dit « droits civiques » pour dire droits du citoyen. Ces droits civiques ne sont-ils pas des « droits politiques » ? Oui, mais vus dans l'exercice du citoyen. Mais quand on parle de « d'esprit civique », on dit le bon esprit du bon citoyen. Qui fait preuve de « civisme ». Ambiguïtés. Confusions aussi. Entre « citoyen » comme personne ayant les droits politiques de son pays et « citoyen » comme personne ayant la « nationalité » du pays où il vit. Autre débat, peut-être.

Il me semble bien, qu'en français et en France (nous irons voir ailleurs une autre fois) et si l'on met à l'écart le débat citoyenneté/nationalité, il y a peu de clarté dans la différence citoyenneté/civique.

Nous aimerions en apporter, en s'appuyant sur notre expérience du comité de quartier :

Il me semble que la citoyenneté est toujours, directement, de l'ordre du politique. On met la citoyenneté en avant, parfois, pour l'opposer à la politique (partisane, politicienne) et pour revenir plus en amont à la responsabilité d'un sujet, le citoyen, antérieure aux partis, aux groupements. Appel à la responsabilité individuelle.

Le civique, par contre, s'il est aussi de l'ordre du politique, l'est indirectement, par un intermédiaire. Quel est cet intermédiaire que le citoyen/sujet, en rapport direct (armé de ses droits) avec la gestion et les gestionnaires de la vie publique, n'a pas ?

À mon sens, c'est une communauté, qui est cet intermédiaire.

C'est par l'intermédiaire d'une communauté que l'habitant en tant que tel se trouve confronté au politique. C'est en portant son souci d'abord sur une vie ensemble qu'il fait du civique.

On pourrait parler de « convivialité » comme souci premier des membres d'un comité de quartier, comme souci premier de l'exercice civique. Le terme est trop connoté de fêtes, bistrot, repas et autres pour, me semble-t-il, être utile (il s'agit trop d'un jugement de qualité - de vie - et pas assez d'une vision de la nature des faits). Le terme occitan *convivençia* (vivre ensemble) l'est moins, mais parce que moins utilisé, peut-être.

En fait c'est le terme de « concitoyenneté » qui me semble le plus à même de contribuer à la définition du civique. C'est l'attention directe des citoyens à leur concitoyenneté qui définit le civique. Se constituant ainsi en contre-pouvoir à l'exercice du pouvoir politique (partisan et/ou gestionnaire) et donc, d'un certain côté, en contre-pouvoir à leur exercice de citoyens.

La concitoyenneté comme contre-pouvoir à la citoyenneté, voilà ce que mon raisonnement m'amène à écrire. Et, je répète, l'expérience d'Arnaud-Bernard (voir plus haut ce que j'ai dit sur les problèmes concrets faisait voler en éclats les idéologies a priori, quand il faut trouver une solution immédiate). Le civique est aussi, dans mon esprit, le lieu de l'exercice de la concitoyenneté active, qui s'oppose à l'état, passif, de citoyens co-habitant la même cité, la même nation, le même quartier. Et que la politique met plus souvent en branle comme citoyens que comme concitoyens.

Civique et démocratie participative

On voit par là ce qui pêche dans l'expression « démocratie participative ». Elle n'existe que par son opposition formelle à « démocratie représentative » et à l'idée floue qu'elle promeut, la participation. Mais voter c'est déjà participer. Et ne pas voter ou voter blanc aussi. En fait cette « participation » invoquée reste nébuleuse -sympathique- tant qu'elle ne définit pas le mode et les règles de participation. À part plus de manifs (mais il y en a toujours eu) je ne vois de neuf que les conseils consultatifs de quartier, lancés par la gauche au pouvoir (appuyés par les Verts et l'extrême-gauche) qui me semblent (on a déjà commencé à l'analyser dans ce bulletin) une régression. Ce n'est pas un hasard si, lors des élections municipales, cette idée a été défendue par la liste Simon (avec toutes sortes de considérations sur le lointain Porto Alegre, tarte à la crème de tous les vendeurs de vent) sans un seul mot (quel mépris) pour les combats concrets, enracinés depuis longtemps, des comités de quartier toulousains. Mais c'est vrai que leur proximité, leur sérieux, ce qu'ils demandent de travail et de persévérance ne fait pas « bander » les romantiques (supporter les vieilles dames qui se battent contre les crottes de chiens et les tags, c'est « trop ») (la révolution supprimera ces petits problèmes par magie). Et aujourd'hui l'équipe municipale a trouvé avec ses Conseils le moyen - croit-elle - d'enterrer les comités.

Le civique est à mon sens le seul concept qui peut définir le contenu de cette fameuse « démocratie participative ». Dont on n'a plus à parler, si on sait, expliquer le civique par la concitoyenneté et l'idée de concitoyenneté comme contre-pouvoir à la citoyenneté. Notion beaucoup plus explicite, et qui définit la nature et les règles du combat.

Même chose pour « démocratie de proximité » (la république était un progrès, qui a éloigné les pouvoirs). Cela ne veut rien dire (ou tout, ce qui

revient au même) si on ne dit pas précisément où, comment, par qui, contre qui, contre quoi, elle s'exerce. Nous parlons de civique, et de démocratie tout court.

Pause et lumières nouvelles

Je ne vais pas plus loin pour le moment car un éclairage me tombe dessus. Un article de Benveniste (fameux linguiste du XX^e siècle, que j'ai découvert grâce à H. Meschonnic) qu'on dirait écrit pour nous. Comme si Benveniste nous avait patiemment écouté pendant 20 ans et venait nous dire: « je vais vous expliquer en quoi vous avez raison et les limites de vos raisonnements ». Mais en fait cet article est bien antérieur à l'existence même de notre comité : il a été publié en 1974 dans Problèmes de linguistique générale (éd. Gallimard, Paris) qui rassemble des articles publiés entre 1965 et 1972. Cet article qui ruine « la vue traditionnelle de la langue miroir de la société », vise à montrer, c'est sa conclusion, que « toute l'histoire lexicale et conceptuelle de la pensée politique est encore à découvrir ». Notre pensée politique est marquée par notre langage, son archéologie est aussi affaire de comprendre les étymologies et le fonctionnement des notions. On croit dire ce qu'on veut, clairement, et on dit ce que nous fait dire notre langue/culture : on croit penser, et c'est une tradition de clichés qui pense pour nous.

Civis et politis

La notion de cité. *Civitas* en latin. *Civitas*, l'abstrait en *-tas* de *civis*. Simple. « Mais que signifie *civis* ? Y a-t-il lieu de contester le sens de « citoyen » donné toujours et partout à *civis* ? Oui il le faut ! » dit Benveniste. Et il nous montre que c'est une erreur. Un cliché multiséculaire. L'analyse des textes latins montre que *civis* veut toujours dire « concitoyen ». Que puisque *civis* est le terme premier, d'où on tire *civitas*, la notion de citoyen ne veut rien dire sans référence à la cité, et que concitoyen, au sens de celui-qui-demeure-dans-le-même-endroit-que-moi est premier. On est le *civis* d'un autre *civis* avant d'être *civis* d'une certaine ville. D'où *civitas* cité, est l'ensemble des concitoyens. Non des citoyens.

En grec, la formation est contraire. C'est de *polis* la ville « Etat, corps abstrait, source de l'autorité, indépendant des hommes ». Le *politis* est membre de la *polis*, qui y participe de droit.

Résumé : « Dans le modèle latin, le terme primaire est celui qui qualifie l'homme en une certaine relation mutuelle, *civis*. Il a engendré le dérivé abstrait *civitas*, nom de collectivité. Dans le modèle grec, le terme primaire est celui de l'entité abstraite *polis*. Il a engendré le dérivé *polités*, désignant le participant humain. Ces deux notions, *civitas* et *polis*, si voisines, pareilles et pour ainsi dire interchangeables dans la représentation qu'en donne l'humanisme traditionnel, se construisent en réalité à l'inverse l'une de l'autre. Cette conclusion, fruit d'une analyse interne, devrait être le point de départ d'une nouvelle étude comparée des institutions mêmes » (p. 279).

On voit à quel point cet article vient aider nos intuitions et nos pratiques empiriques. Ce que nous sentions confusément de par notre expérience, la nécessaire distinction entre civique et politique, que personne (hommes politiques, intellectuels, professeurs de Sciences-Po, prof à l'ENA) ne fait autour de nous, est justifiée par cette analyse. Et il semble bien - soyons modestes ! - que nous nous inscrivions de fait, en pionniers dans cette « nouvelle étude comparée des institutions » que Benveniste appelait de ses vœux. Saurons-nous approfondir ? Nous attendons les contributions de tous. Et les critiques qui pourraient nous montrer que nous nous égarons seront les bienvenues.

Claude Sicre

Président du Carrefour culturel Arnaud-Bernard

Texte publié dans le bulletin n° 64 (mars 2003)
du Comité de quartier Arnaud-Bernard.

politique-civique-tv

p.s.1 : article fait au fil de la plume. Je pourrais peut-être le synthétiser, le dire mieux. Mais quel journal, quelle revue le prendrait ? *La Dépêche* n'est pas mûre pour ces réflexions, ni les revues toulousaines. Hélas. Le Bulletin du comité de quartier ne doit pas avoir peur d'être lu à l'ENA.
p.s.2 : des étudiants de Sciences-Po Toulouse m'ont contacté pour une intervention à ce sujet à leur école.